



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

nuisibles

Question écrite n° 39333

Texte de la question

M. Jean-Marie Aubron demande à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales de bien vouloir lui préciser si les frais de piégeage d'animaux nuisibles effectués sur les terrains de particuliers doivent être supportés par la commune où ces terrains sont situés sur le fondement des obligations communales en matière de salubrité et de sécurité publique ou par les particuliers ayant sollicité l'intervention de la commune.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Aubron](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39333

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3586